

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Ntoum/Litiges fonciers : le maire monte au créneau

ENA
Libreville/Gabon

DEUX titres fonciers font actuellement l'objet d'un grave litige dans la commune de Ntoum. Et font monter au créneau son maire, Juste Parfait Biyogo B'Otogo. Il s'agit des titres fonciers 5 664 appartenant à la famille de feu Essone Obiang et 25 926 attribué à la mairie de Ntoum.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 18 octobre 2023, l'édile a tenu à édifier l'opinion sur le fondement de cette situation. Le 7 février 1964, Jean-Paul Essone Obiang obtenait l'autorisation d'occuper un terrain à titre gracieux de 4 ha 90, confirmée par décret n° 00884/PR/MFB/PE "attribuant (...) une

concession approximative de 4 ha 90 au profit de Jean-Paul Essone Obiang. Titre foncier 5 664 ". Les premiers dérapages vont être constatés, selon le maire, lorsqu'au lieu de 4 ha 90 tels que prescrits, la famille Essone Obiang va porter cette superficie à... 61 ha 48.

Informé de cette situation, le Conservateur (également ministre des Domaines et du Cadastre) se rend compte de la supercherie et, par courrier n° 870/CAB.4 du 25 avril 1985, saisit le directeur général des travaux topographiques et du cadastre pour lui signifier cette manœuvre qu'il qualifie " d'irrégularité grave et intolérable".

Mais, en exécution d'une note du ministre des Domaines datant

du 23 octobre, la famille Essone Obiang s'oppose aux opérations de rectification conduites par le géomètre commis. Finalement celles-ci se feront le 19 décembre 2001, ramenant le titre foncier 5 664 à ses limites régulières de 4 ha 90 que le propriétaire a finalement contresigné. Entre-temps, la famille Essone Obiang a cédé de multiples parcelles du titre foncier 25 926 appartenant à la mairie à des tiers qui y ont investi en immobilier. D'où le 4 juillet 2014, le juge des référés avait ordonné l'expulsion de cette famille dans un litige l'opposant à la société Cim-Gabon sur la superficie frauduleuse de 61 ha 48 qu'elle revendique à tort. S'agissant du titre foncier de la mairie (TF 25 926), c'est le fruit de la régularisation de ses réservations foncières par l'ANUTTC, décision n° 00273/



Le maire de Ntoum, Juste Parfait Biyogo B'Otogo ©, lors de son intervention.

MUSHL/ANUTTC/DG/DPE du 16 février 2017 " portant cession en toute propriété à titre gratuit à la commune de Ntoum d'un terrain situé à Ntoum " (parcelle 1, section S3). À cette décision, la famille de feu Essone Obiang s'oppose énergiquement. Or, cette parcelle devrait accompagner le développement de la ville, le maire ayant signé deux contrats de partenariat

avec la société PH Immo et le cabinet Africo-Finances Advisory pour la recherche des partenaires financiers. D'où la conclusion du maire : " De façon simple, nous comprenons que la famille de feu Essone Obiang est troublée et prise à son propre jeu ; c'est-à-dire, jouir par des manœuvres du terrain qu'elle a voulu subtiliser frauduleusement à l'État."

Ici et là

CINÉMA : CHRISTIANE LIBINA A TIRÉ SA RÉVÉRENCE



Grande actrice du cinéma gabonais, connue pour ses jeux de scène et ses apparitions dans plusieurs productions cinématographiques, Christiane Libina, connue sous le nom de Yakadjji, est décédée dans la nuit du 18 au 19 octobre 2023. Elle est apparue dans plusieurs films, notamment les séries "L'auberge du salut" et "Affaires voisins" produites par le Centre national du cinéma (Cenaci), devenu aujourd'hui l'Institut gabonais de l'image et du son (Igis), dans les films "Terre et fils" de Fernand Lepoko, "Parents, mode d'emploi" de Samantha Biffot, "La cour du Roi" de Pacôme Amédée Nkoulou, etc.

"École de la 2e chance" : un concept novateur pour aider les jeunes

ENA
Libreville/Gabon

AVEC trois principaux objectifs, à savoir "orienter, former et accompagner les jeunes, leur donner une autre chance dans la vie pour en faire des jeunes formés et équipés pour l'emploi", le concept "École de la 2e chance Gabon (E2CG)" s'implante progressivement dans notre pays. Mais c'est l'année prochaine, en mars 2024, que les choses vont entrer dans leur phase concrète. Les articulations sont multiples, qui partent d'un programme de formation et d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle des jeunes de 16 à 33 ans, un parcours d'entrée en emploi sur 3 mois alternant formations, remises à niveau en centre et immersion en entreprise dans le cadre de stages, de mentorat ou d'alternance et des remises à niveaux en français et mathématiques, définition du projet professionnel, coaching, enquêtes métiers, culture



La promotrice de l'E2CG Gabon, Dr Nadia Origo, qu'entourent des élèves d'un lycée de Libreville.

générale... Les ambitions sont loin d'être négligeables, d'autant que le projet E2CG devrait réaliser en cinq ans un accompagnement de 2 000 jeunes. Avec à la clé une insertion en partenariat (avec les entreprises et les institutions) et permettre à ces jeunes de disposer d'un savoir-faire et un savoir-être qui doivent se conjuguer afin d'accroître leur employabilité. D'où l'appel à partenariats lancé en direction des institutions, des entreprises, des formateurs et des particuliers. Et ce, dans le but de répondre à certaines modalités fonctionnelles

(mise à disposition des locaux, financements, recrutements, accueil des stagiaires et d'alternants, mentorat, accompagnement formation, coaching, donc, parrainage, assistance bénévolat, etc.). Le projet, pour sa réalisation, nécessite un financement à hauteur de 2 milliards de francs. " Parce que nos jeunes ont besoin d'avoir un cadre et des professionnels qui peuvent les accompagner dans le choix de leur orientation scolaire et, à terme, professionnel ", indique sa responsable, Nadia Origo, docteur en sciences humaines et sociales.

PATROUILLE MARITIME : UN APPAREIL FRANÇAIS À LIBREVILLE



Depuis le 15 octobre, un appareil de patrouille maritime ATL 2 de la Marine nationale française est présent à Libreville, sur la base aérienne "commandant Pidoux". Cet appareil spécialisé est actuellement au Gabon dans le cadre d'un partenariat franco-gabonais ayant pour objet l'accoutumance des Forces de défense et de sécurité gabonaises à la mission de surveillance maritime. Avec à bord, le capitaine Justin Nguetsara, commandant d'unité de la brigade de surveillance maritime des douanes de Libreville, et le lieutenant Modeste Mezui, pilote d'hélicoptère et chef du service instruction de la base hélicoptère de l'Aviation légère des armées.

Par F.S.L.